



Commission scolaire francophone
Territoires du Nord-Ouest

4. PROCESSUS DE GOUVERNANCE

4.1 LIENS ENTRE LA CSFTNO ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION N^o : 1617-RO-11-08
APPROBATION : 2017-09-18
RÉVISION :

Le premier dirigeant désigné sous le titre de la direction générale est le seul employé, donc le seul lien avec le Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest. La direction générale a de plus les responsabilités de secrétaire et trésorière de la CSFTNO.